

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, de l'année 1625, nous déclarons n'attribuer aux faits et qualifications contenus dans cette histoire qu'une autorité purement humaine, n'ayant donné au Père Champagnat et aux autres personnes dont nous avons parlé, les noms de saints ou de bienheureux que selon l'usage et l'opinion commune. De plus, nous soumettons cet ouvrage au jugement de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et nous rétractons et corrigeons d'avance tout ce que nos Supérieurs ecclésiastiques pourraient y trouver de répréhensible.

VIE DU VÉNÉRABLE

MARCELLIN-JOSEPH-BENOIT

CHAMPAGNAT

PRÊTRE MARISTE

Fondateur de l'Institut des Petits-Frères de Marie.

CHAPITRE PREMIER

Naissance, parents et première éducation de Marcellin Champagnat.

LE saint prêtre dont nous écrivons la vie naquit au Rosey, paroisse de Marlhes, située sur les montagnes du Pilat, dans le canton de Saint-Genest-Malifaux, département de la Loire. Cette paroisse faisait alors partie du diocèse du Puy-en-Velay; mais elle en fut détachée à l'époque du Concordat, en 1801, pour être annexée au vaste diocèse de Lyon. Il vint au monde le 20 mai 1789, et fut baptisé le lendemain, 21, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, par M. Alliot, curé de la paroisse; on lui donna les noms de Marcellin-Joseph-Benoît. Il eut pour parrain Marcellin Chirat, son oncle maternel, et pour marraine, Marguerite Chatelard, sa cousine par alliance. Son père se nommait Jean-Baptiste Champagnat, et sa mère, Marie Chirat; ils eurent dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Marcellin, dont nous donnons l'histoire, était l'avant-dernier. La Providence, qui le destinait à fonder un institut dont le carac-

tère spécial devait être l'humilité et la simplicité, et le but, l'instruction chrétienne des enfants des campagnes, le fit naître dans une condition humble et au milieu de gens simples et profondément religieux. Il était bon, en effet, que ce futur fondateur d'ordre connût par expérience les besoins qu'il devait soulager, les mœurs et le caractère de ceux à qui il devait plus tard donner des instituteurs.

Son père était un homme de beaucoup de jugement, et très instruit pour le temps et le pays où il vivait; il avait su, par sa prudence et son caractère conciliant, gagner l'estime de tous les habitants de la paroisse; il était leur arbitre dans les différends qui s'élevaient entre eux, chacun s'en rapportant à sa décision et à sa probité bien connue. Sa mère, vraie femme forte, conduisait sa maison et son ménage avec une sage économie et un ordre parfait. Elle joignait à une solide piété toutes les vertus de l'épouse fidèle et de la bonne mère; le soin de sa maison et l'éducation de ses enfants faisaient toute son occupation. Tout entière à ses devoirs, elle menait une vie si retirée, qu'elle connaissait à peine les maisons de son hameau, qui n'était cependant composé que de quinze à vingt feux. Ses voisines recouraient souvent à elle dans leurs peines, dans leurs doutes, dans toutes les nécessités où elles se trouvaient; et jamais elles ne se retiraient d'auprès d'elle sans avoir éprouvé les effets de sa charité, de sa prudence, de sa sagesse, et sans emporter quelques consolations et quelques encouragements. Elle parlait peu, ne s'informant jamais de ce qui se passait dans le village ou chez les particuliers. Sa maxime favorite était qu'il fallait s'appliquer à bien régler sa propre vie et la conduite de ceux dont on est chargé, et ne pas s'occuper de celle des autres ni des affaires qui ne nous regardent pas. Cette bonne mère ajoutait, à tant d'excellentes qualités, une grande dévotion à la sainte Vierge; tous les jours elle récitait avec ses enfants le chapelet, lisait ou faisait lire *la Vie des saints* ou quelque autre livre édifiant, faisait la prière du soir en famille; en outre, elle s'acquittait en son

particulier de plusieurs autres pratiques de vertu et de piété, qu'elle s'était imposées pour honorer la sainte Vierge et mériter sa protection.

L'enfant de bénédiction qui lui fut donné et qui devait être un si grand serviteur de Marie, fut sans doute la récompense de sa piété, de sa dévotion pour l'auguste Mère de Dieu, et de sa constante fidélité à l'honorer. Elle le nourrit et l'éleva elle-même, comme elle avait fait pour ses autres enfants; et, dès qu'il commença à parler, son plus grand soin fut de lui apprendre les prières ordinaires du chrétien, et de lui faire répéter souvent les saints noms de Jésus et de Marie. Non contente de former ses enfants à la piété, de les porter et de les habituer aux pratiques de la religion, elle s'appliquait encore à corriger leurs défauts, à réformer leur caractère, à leur donner les vertus sociales et le savoir-vivre si nécessaire à la paix des familles et au bonheur de la société. Elle exigeait de ses enfants une grande retenue dans les paroles, et elle ne leur permettait jamais de fréquenter les enfants de leur âge ou quiconque aurait pu les scandaliser et les porter au mal. Tout en ne les laissant manquer d'aucune chose nécessaire, elle voulait qu'ils fussent sobres; à table, aucun d'eux ne devait porter la main à quoi que ce fût, ni manifester trop ouvertement ses goûts, mais se contenter de ce qui lui était offert. Comme une de ses voisines lui témoignait son étonnement à ce sujet et lui conseillait de laisser à ses enfants plus de liberté, elle lui répondit: « Je sais ce qui convient à mes enfants, j'ai soin d'eux et je fournis à tous leurs besoins; mais je ne veux pas qu'ils s'accoutument à prendre ce qui leur paraît le meilleur, ce qui va le mieux à leur goût; parce que je ne veux pas en faire des gourmands. »

Quoiqu'elle aimât tendrement ses enfants, elle ressentait une affection particulière pour le petit Marcellin, non parce qu'il était le plus jeune (1), mais par un pressentiment de ce

(1) Le dernier était mort peu après sa naissance.

qu'il serait un jour. Elle fut entièrement confirmée dans ce pressentiment par un signe qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme surnaturel, et qui annonçait les desseins de Dieu sur cet enfant, et le bien qu'il voulait faire par lui à son Eglise. Plusieurs fois, en s'approchant du berceau où reposait le petit Marcellin, elle aperçut comme une flamme lumineuse qui semblait sortir de la poitrine de l'enfant. Cette flamme, après avoir voltigé autour de sa tête, s'élevait et se répandait dans l'appartement. Un fait si extraordinaire lui causa une frayeur mêlée de surprise et d'admiration, et elle ne douta plus que le ciel n'eût sur cet enfant des desseins de miséricorde qui lui étaient inconnus, mais qu'elle devait séconder en l'élevant dans la piété d'une manière particulière.

Cette pieuse mère fut merveilleusement secondée dans cette mission par une tante de l'enfant, nommée Marie, personne d'une éminente piété et d'une grande vertu. Cette tante était une religieuse qui, comme tant d'autres, avait été chassée de son couvent par les hommes qui couvraient alors la France de sang et de ruines. Comme elle s'entretenait quelquefois avec la mère de l'enfant des événements de l'époque, et des maux que faisait la révolution, le petit Marcellin, qui les écoutait sans qu'elles s'en doutassent, lui dit un jour : « Ma tante, qu'est-ce que c'est que la révolution ? est-ce une personne ou une bête ? — Pauvre enfin, lui répondit la bonne religieuse en pleurant, Dieu te fasse la grâce de ne jamais éprouver ce que c'est que la révolution : elle est plus cruelle qu'aucune bête qui soit au monde. » Cette vertueuse fille, remarquant dans son neveu d'heureuses dispositions pour la piété, se plaisait à lui enseigner les mystères de notre sainte religion, à lui faire répéter ses prières et à lui raconter des histoires tirées de la Vie des saints. La dévotion à la sainte Vierge, aux saints anges gardiens et aux âmes du purgatoire, faisait aussi très souvent le sujet des instructions et des avis qu'elle lui donnait. L'impression que ces instruc-

tions, et les bons exemples qui les accompagnaient toujours, fit sur l'esprit et sur le cœur du petit Marcellin, fut si profonde, qu'elle ne s'effaça jamais. Souvent, pendant sa vie, on l'a entendu parler de sa pieuse tante, et des instructions qu'elle lui avait faites dans son enfance ; et il était facile de voir, à la manière dont il s'exprimait, qu'il était encore tout pénétré des sentiments qu'elle avait cherché à lui inspirer, et qu'il conservait pour elle une reconnaissance et une affection qui devaient durer autant que sa vie.

Marcellin, ainsi cultivé et formé à la piété par sa mère et par sa vertueuse tante, éloigné de tout mauvais contact, et n'ayant que de bons exemples sous les yeux, devint un enfant pieux, docile, et se conserva dans une grande pureté de mœurs. Il se prépara avec beaucoup de soin à sa première communion qu'il fit à l'âge de onze ans, avec une grande ferveur. Deux faits qui se passèrent vers cette époque, nous feront comprendre combien déjà il était réfléchi, et quelles étaient son intelligence et la justesse de son esprit.

Sa mère et sa tante n'ayant pu lui apprendre à lire que très imparfaitement, on l'envoya chez un maître d'école pour le perfectionner dans la lecture et pour lui apprendre à écrire. Le premier jour qu'il y fut, comme il était très timide et ne sortait pas de la place qui lui avait été assignée, le maître l'appelle auprès de lui pour le faire lire ; mais dans le moment qu'il y arrive, un autre écolier se présente et se met devant lui. Alors, le maître, emporté par un mouvement de vivacité et croyant peut-être faire plaisir au petit Marcellin, donne un soufflet à l'enfant qui voulait lire avant lui, et le renvoie sanglotant au fond de la salle. Un tel procédé n'était guère propre à rassurer le nouvel écolier et à lui faire perdre sa timidité ; aussi, disait-il plus tard qu'il tremblait de tous ses membres, et qu'il avait plus envie de pleurer que de lire. Cet acte brutal révolta son esprit judicieux ; il se dit à lui-même : je ne reviendrai plus à l'école d'un pareil maître ; le mauvais traitement qu'il inflige sans raison à cet enfant, me

montre ce que je dois attendre de lui ; au premier moment il pourra m'en faire autant : je ne veux donc ni de ses leçons ni moins encore de ses châtimens. Il obtint en effet, par ses instances, de ne plus retourner chez cet instituteur. Cent fois il a raconté dans la suite ce trait à ses frères, pour leur faire comprendre combien les mauvais traitements, et les corrections faites par passion, sont propres à éloigner les enfants de l'école, à aliéner leur esprit contre le maître et à leur faire prendre en dégoût ses instructions.

Pendant qu'il suivait les catéchismes pour se préparer à sa première communion, il arriva un jour que l'ecclésiastique qui était chargé de cette fonction, fatigué par la dissipation et l'étourderie d'un enfant qu'il avait déjà repris, l'apostrophe avec émotion, lui donne un sobriquet et lui applique une comparaison assez choquante. L'enfant, atterré par cette sévère réprimande, qu'il s'était d'ailleurs attirée, resta tranquille ; mais ses compagnons ne laissèrent pas tomber le sobriquet : à la sortie du catéchisme, tous à l'envi l'entourent et répètent le nom qui lui avait été donné. Le pauvre enfant baisse les yeux, se fâche, s'irrite, menace ses compagnons ; mais tout cela ne fait qu'exciter leur malice et continuer leur cruel amusement. Pour se délivrer de leurs piquantes railleries et de leur persécution, le malheureux fut réduit à la dure nécessité de fuir leur compagnie, de rester seul, d'aller au catéchisme comme à la dérobée ; ce qui lui fit prendre avec le temps un caractère sombre, dur, difficile et presque sauvage. « Voilà, disait plus tard M. Champagnat, l'éducation d'un enfant manquée, et cet enfant exposé, par son mauvais caractère, à devenir le tourment et peut-être le fléau de sa famille et de ses voisins ; et cela pour un mot lancé imprudemment, par vivacité, par un mouvement d'impatience qu'il eût été si facile de réprimer. » Ce trait avait fait une telle impression sur lui, qu'il a mis un article exprès dans la règle, pour défendre aux frères de donner aux enfants aucun sobriquet.

Malgré la bonne conduite que tenait le petit Marcellin et les

pieux sentiments qui l'animaient, il ne paraît pas qu'il ait eu alors aucune pensée de quitter le monde ou d'embrasser l'état ecclésiastique. Il semble, au contraire, qu'il ne pensait qu'à continuer l'état de ses parents, qui étaient cultivateurs et qui faisaient valoir un moulin. Son père, qui avait beaucoup de savoir-faire, et qui mettait la main à toute chose, selon les besoins de sa famille, lui apprit à travailler à la menuiserie, à la maçonnerie et à tout ce que demande l'entretien d'une ferme. Son activité, son tempérament fort et son amour pour le travail le portèrent à se livrer avec ardeur à tous ces genres d'occupation, et il y réussit à merveille.

Parvenu à l'âge de quatorze à quinze ans, des pensées d'intérêt et d'économie commencèrent à l'occuper. Quand on lui donnait quelques pièces d'argent, au lieu de les dépenser à des frivolités, comme font la plupart des jeunes gens de cet âge, il les mettait de côté, et il ne voulait pas qu'on touchât à son petit trésor, même pour lui acheter des habillemens, alléguant que son trousseau devait être entretenu par la caisse de famille, comme l'était celui de ses frères. Ses parents à qui cet esprit d'ordre et d'économie ne déplaisait pas, lui donnèrent deux ou trois agneaux, lui permettant de les vendre à son profit quand ils seraient gros. Il les éleva, en effet, avec grand soin, les vendit ensuite, et en acheta d'autres qu'il éleva de même et qu'il revendit toujours avec bénéfice : de sorte qu'en peu de temps, avec ce petit commerce et des économies soutenues, il se fit une somme ronde de six cents francs. C'était beaucoup pour un enfant de seize ans ; aussi, s'il ne se crut pas riche, il eut au moins la pensée qu'il le deviendrait. Il faisait des projets pour étendre son petit commerce, un de ses frères devait s'unir à lui ; ils étaient convenus de faire bourse commune et de rester ensemble toute leur vie. Mais Dieu avait d'autres desseins sur Marcellin, comme nous allons le voir.